

COMMUNE DE SAINT SULPICE LA FORÊT

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à 18h30 le Conseil Municipal de la commune de Saint Sulpice la Forêt, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Yann HUAUMÉ, Maire de Saint Sulpice la Forêt.

MEMBRES EN EXERCICE :	19
MEMBRES PRESENTS :	16
MEMBRES VOTANTS :	19

Étaient présents : Y. HUAUMÉ, Y. PICARD, L. LEMARCHAND, Q. VIVIER, H. LE PICHON, T. ANFRAY, A. ANGER, A. DESNÉ, A. DEVARIEUX, S. DOREL, G. GUINARD, F. LACOLLEY, H. LE BITTER, E. LIARD, M-B. TIREAU, A. VAGNEUR formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : O. BELHADE a donné pouvoir à Y. HUAUMÉ

L. LOYER a donné pouvoir à H. LE BITTER

J. ABGRALL a donné pouvoir à Y. PICARD

Secrétaire de séance : A. DEVARIEUX

Date de convocation : 28 mai 2026

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} juin 2026

Date de publication : 6 juin 2026

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 27 mai 2026, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver le dit procès-verbal.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Élections sénatoriales / Élections de 5 délégués titulaires et de 3 délégués suppléants de la commune
2. Questions diverses

N°26-06-05/01

ÉLECTIONS SÉNATORIALES / ÉLECTION DE 5 DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET DE 3 DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS DE LA COMMUNE

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame Soizic DOREL

Monsieur Hervé LE BITTER

Monsieur Ferdinand LACOLLEY

Monsieur Antoine ANGER

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste A : HUAUMÉ Yann
est composée par :

Titulaires :

HUAUMÉ Yann
BELHADE Odile
PICARD Yves
LE PICHON Hélène
VIVIER Quentin

Suppléants :

LIARD Emilie
ANFRAY Thomas
LOYER Laurence

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.
Le Maire indique que doivent être élus 5 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- liste A : 19 voix

Ainsi, 5 sièges ont été attribués.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs. :

- **Liste A** : 5 sièges

d) Élection des délégués suppléants

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

Ont obtenu :

- **liste A** : 19 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste A** : 3 sièges

QUESTIONS DIVERSES

Néant

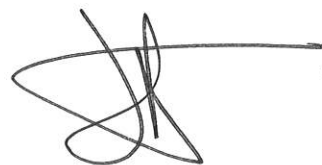
La séance est levée à 18h45

Date de la prochaine réunion : 1^{er} juillet 2026

Le secrétaire de séance
Alain DEVARIEUX

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Maire
Yann HUAUMÉ

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent loop on the left side and a long horizontal stroke extending to the right.